



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

École doctorale : N°513 : *ED-DESPEG* 

Unité de recherche: GREDEG-CNRS/UMR 7321

### Thèse de doctorat

Présentée en vue de l'obtention du

Grade de docteur en Sciences économiques

De

UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Par

## Moussa GARBA

## ANALYSE DES APPROCHES PRUDENTIELLES

**DE LA GESTION DES RISQUES BANCAIRES:** 

QUELQUES CONSTATS ÉCONOMÉTRIQUES SUR LES BANQUES AFRICAINES

# Dirigée par Thomas JOBERT

Soutenue le 14/12/2016

Devant le jury composé de :

Olivier BRUNO, Professeur, Université de Nice Sophia Antipolis, Suffragant

Gilles **DUFRENOT**, Professeur, Université Aix-Marseille, Rapporteur

Dhafer **SAIDANE**, Maître de Conférences – HDR, Université de Lille III, Rapporteur

Thomas JOBERT, Professeur, Université de Nice Sophia Antipolis, Directeur de thèse

ANALYSE DES APPROCHES PRUDENTIELLES DE LA GESTION DES RISQUES BANCAIRES: QUELQUES CONSTATS ECONOMETRIQUES SUR LES BANQUES AFRICAINES

#### Résumé de la thèse

Cette thèse contribue à la littérature sur les normes prudentielles de la gestion des risques bancaires, la causalité entre le développement financier et la croissance économique et enfin les hypothèses de l'aléa moral et de la réglementation du capital des banques. La crise des *Subprimes* de 2007 a paradoxalement permis de souligner une fois de plus les lacunes des normes prudentielles Bâle I et Bâle II, du fait de ses différentes conséquences sur les systèmes bancaires mondiaux. Le chapitre 1 a pour but de décrire succinctement l'évolution de la règlementation prudentielle au cours de ces dernières décennies. Les innovations financières induites par le processus de la libéralisation financière ont profondément limité le cadre de la gestion de risques bancaires et de la réglementation prudentielle dans leur objectif de réduction des crises bancaires récurrentes. Il ressort de ce chapitre que l'expansion de ces innovations est l'une des causes de déclenchement de la crise des Subprimes de 2007. Le chapitre 2 examine les enjeux des nouvelles normes prudentielles de Bâle III au travers des propositions faites par le comité de Bâle. Ces normes visent tout d'abord à pallier aux limites et insuffisances de la réglementation Bâle II face à une expansion grandissante des innovations financières. Les conclusions de ce chapitre suggèrent que face aux déficiences de la réglementation bancaire en vigueur, l'approche micro prudentielle de cette réglementation se doit d'être réformée au fur et à mesure pour contribuer à accroître la solvabilité et la solidité des banques afin d'éviter des défaillances bancaires. Ces limites mettent en évidence la nécessité de compléter les normes micro prudentielles avec celles de la politique macro prudentielle pour contenir l'accumulation du risque systémique. Le chapitre 3 aborde la réglementation macro prudentielle, ses buts, ses outils et ses contours mais aussi la description du paysage bancaire et réglementaire des pays d'Afrique subsaharienne et du Maghreb et la perspective macro prudentielle dans ces pays. L'enjeu des banques d'importance systémique dans le système financier justifie la complémentarité entre les approches micro prudentielles et la réglementation macro prudentielle pour maintenir la stabilité financière et renforcer la résilience des banques. Le chapitre 4 exploite des données de panel sur un échantillon des banques d'Afrique subsaharienne et du Maghreb et la technique de causalité au sens de Granger et celle d'estimation GMM afin de mener des études empiriques sur celles-ci, notamment la causalité entre le développement financier et l'économie réelle d'une part, la relation entre le capital et la profitabilité (risque) des banques d'autre part. Les résultats soulignent la dépendance entre certaines variables de la profitabilité des banques et la croissance économique d'une part, et d'autre part les comportements des banques africaines, en termes de la détention du capital et à la prise excessive des risques, cadrent parfaitement aux hypothèses de l'aléa moral et de la réglementation du capital du comité de Bâle.

**Mots-clés** : Bâle I, Bâle II, politique macro prudentielle, sens de causalité de Granger, GMM, hypothèse de l'aléa moral, hypothèse de la réglementation du capital, profitabilité, croissance économique, banques africaines.

ANALYSIS OF THE PRUDENTIAL APPROACHES OF BANK RISK MANAGEMENT: SOME ECONOMETRIC ANALYSIS ON THE AFRICAN BANKS

### **Abstract**

This thesis contributes to the literature on prudential risk management in the banking sector, causality between financial development and economic growth and finally, the study of moral hazard and the regulation of the capital of banks. The Subprime Mortgage Crisis of 2007 paradoxically made it possible to once more highlight the inadequacies in the Basel I and Basel II prudential standards, because of its various consequences on the global financial system. The purpose of Chapter 1 is to briefly describe the evolution of the prudential regulation over the last few decades. The financial innovations induced by the process of financial liberalization deeply limited the framework of bank risk management and prudential regulation in their objective to reduce the frequency of recurring banking crises. This chapter proposes that the proliferation of these innovations is one of the causes of the Subprime Mortgage Crisis of 2007. Chapter 2 examines the challenges of the new Basel III prudential standards through the proposals made by the Basel Committee. These standards, first, aim to mitigate the limits and insufficiencies of Basel II regulation vis-a-vis the growth in financial innovation. The conclusions of this chapter suggest that vis-a-vis deficiencies of the banking regulation currently in place, the micro-prudential approach of this regulation must be reformed progressively to contribute to increasing the solvency and strength of banks in order to avoid banking failures. These limits highlight the need for supplementing the micro-prudential standards with those of macroprudential policy to restrict the accumulation of systemic risk. Chapter 3 considers macro-prudential regulation, its goals, its tools and its features but also the description of the banking and legal landscape of the countries in sub-Saharan Africa and the Middle East, and the macro-prudential approach in these countries. The unique challenges pertaining to systemically important banks justify the complementarity between micro-prudential approaches and macro-prudential regulation in maintaining financial stability and reinforcing the strength of banks. Chapter 4 applies the Granger causality test and the GMM estimation method to panel data on a sample of banks in sub-Saharan Africa and the Middle East, in order to conduct empirical studies, in particular on the causality between financial development and the real economy on one hand, the relation between capital and the profitability (risk) of banks on the other. The results highlight the dependence between certain variables describing bank profitability and economic growth on one hand, and those describing the characteristics of African banks on the other, in terms of capital retention and excessive risk taking. This coincides perfectly with the study of moral hazard and capital regulation set by the Basel Committee.

**Keywords:** Basel I, Basel II, macro-prudential policy, Granger causality, GMM, the moral hazard hypothesis, the capital regulation hypothesis, profitability, economic growth, African banks.

UNIVERSITÉ DE NICE CÔTE D'AZUR / NICE COTE D'AZUR UNIVERSITY

